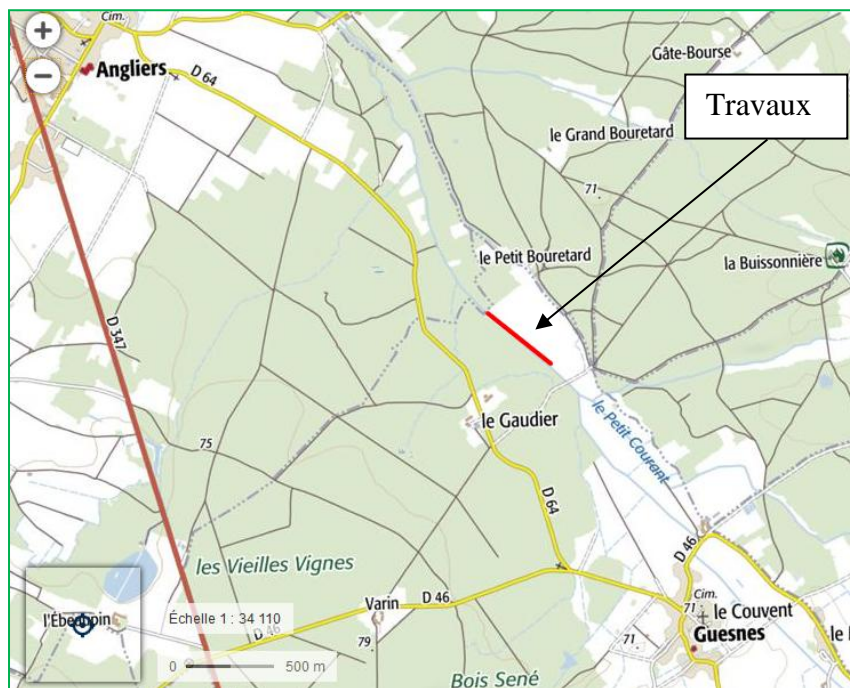


SOUTIEN A L'ETIAGE ET DIVERSIFICATION DES ECOULEMENTS SUR LA COMMUNE DE GUESNES (86420)



D'une longueur de 27 km, la Briande est un affluent rive droite de la Dive du Nord. Dans les années 70, des **travaux de reprofilage et recalibrage** ont fortement modifiés le gabarit de ce cours d'eau. Aujourd'hui, cette rivière est sur la majorité de son parcours rectiligne, sur élargie, avec des **problématiques d'envasement, d'érosion, de colmatage des fonds, et de qualité de l'eau**.

Le secteur restauré, d'une longueur de 500 mètres, se situe sur la commune de Guesnes entre les lieux dits du Pont de l'Archères (à l'amont), et le Petit Bouretard (à l'aval). Nous trouvons en rive droite une prairie de 15 ha et en rive gauche une peupleraie.



Maître d'ouvrage : SIVU de la Vallée de la Dive

Période de réalisation et durée des travaux : 10 et 11 avril 2017



Photos avant travaux

Objectifs et description technique de la restauration :

L'objectif est **d'augmenter la lame d'eau à l'étiage** et de **diversifier les écoulements et les habitats** par une recharge en granulats. L'idée est de resserrer le lit par la création de **plusieurs banquettes basses** en pierre de champs (20-150mm) avec un apport de blocs épars (200-400mm) sur quelques secteurs resserrés.

Les pierres de champs et les blocs épars sont de nature calcaire et **proviennent des communes avoisinantes** afin de garantir la similarité des matériaux avec le sous-sol et réduire les coûts de transport. Les banquettes ont été réalisées d'aval en amont, en période de basses eaux à l'aide d'une pelle hydraulique de 15 tonnes.



Photo après travaux

Coût total et financements du projet :

13 300 € TTC soit 27 € TTC /mL (utilisation de pneumatiques basse pression pour les engins augmentant le prix de 2 000 € mais permettant de réduire les dégâts sur les bandes enherbées). Travaux réalisés par l'entreprise BODIN de Mazeuil.

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

Lors de la pose des pierres de champs et des blocs épars, une légère remise en suspension de particules fines apparaît pendant quelques minutes puis disparaît sans entraîner de colmatage à l'aval.

Augmentation de la lame d'eau après travaux se limitant à la zone restaurée.

Création de zones diversifiées en écoulement.

Suivi mise en place : Suivi photographique.

Commentaires : Des **plantations** sont prévues fin 2017 afin de **stabiliser les berges**.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Thomas PROQUEZ – 06.31.86.12.14 – tmr.sivudeladive@outlook.fr

Président du Syndicat au moment de travaux :

Pierre BIGOT – SIVU de la Vallée de la Dive, 7 rue de la Foulière, 86 330 LA GRIMAUDIERE.